



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats-Membres sous représentés dans les effectifs du CILSS sont fortement encouragées

Contexte

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel. La Banque Mondiale a octroyé un financement à un projet régional porté par le CILSS et les six pays, le « Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (PARIIS), également connu sous l'acronyme SIIP en anglais.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et à gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants.

Une Unité de coordination régionale de du Projet (URCP) pour le PARIIS a été mise en place au sein du Secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou (SE-CILSS). L'URCP a en charge la gestion générale du projet, l'assistance technique aux équipes pays, la mobilisation des appuis au projet et aux pays, le suivi-évaluation, la capitalisation, la production et l'échange de connaissances, la communication et le plaidoyer au niveau régional, l'appui conseil pour les acteurs intervenant dans les pays pour le compte du projet, dont les UPG au plan national, les services techniques étatiques, et les intervenants impliqués dans la réalisation d'investissements, la gestion des rencontres régionales etc..

Pour la mise en place de l'équipe de l'URCP, le CILSS recrute **un (e) Coordonnateur régional du PARIIS/SIIP**.

- | | | |
|---------------------------|---|---|
| Titre du poste | : | Coordonnateur régional du PARIIS/SIIP pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS/SIIP |
| Lieu d'affectation | : | Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou, au Burkina Faso ou sur tout autre site du CILSS |
| Durée du contrat | : | 4 ans avec une période probatoire de six (06) mois, avec possibilité de renouvellement selon la performance et la disponibilité des ressources financières. |
| Classification | : | Le poste est classé en catégorie P5 de la grille salariale du CILSS |
| Date de clôture | : | 08 février 2019 |

I. RESPONSABILITES DE COORDONNATEUR REGIONAL DU PARIIS/SIIP

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Programme Régional d'Appui à la Maîtrise de l'Eau (PRA/ME), le Coordonnateur Régional du PARIIS a pour mission de diriger l'UCRP et d'assurer la coordination et le suivi de l'ensemble des activités du PARIIS de façon à garantir la réalisation des objectifs du projet en étroite collaboration avec les unités nationales de gestion du projet (UGP), les parties concernées et les divers partenaires. Il est responsable auprès du Secrétaire Exécutif du CILSS et la Banque mondiale de la mise en œuvre générale du projet, dont il s'assure que l'exécution se déroule selon les conditions et modalités spécifiées dans l'Accord de don, et décrites dans le rapport d'évaluation et ses annexes. Il est l'interlocuteur privilégié de la Banque mondiale pour toutes les questions relatives au PARIIS. Il fera rapport et recevra ses indications de travail du Comité Technique Régional du PARIIS (CTR), lui-même orienté par le Comité Régional de pilotage des Projets et Programme du CILSS (CRP), afin que le projet atteigne ses objectifs dans les limites des coûts prévus et assure sa durabilité. Il devra en particulier :

- Manager l'équipe de coordination placée sous sa supervision directe de manière à atteindre efficacement les objectifs du projet et assurer les évaluations annuelles ;
- Assurer, dans les temps impartis et selon les critères techniques corrects, la réalisation de toutes les activités du projet au niveau régional, en veillant soigneusement à l'harmonisation des stratégies, des politiques adoptées et des mesures d'uniformisation entre les pays du projet et en favorisant les synergies entre les planifications sectorielles des pays et celles de la région ;
- Contrôler les plans de travail et budget annuels, selon les divers plans de travail et budgets annuels des pays et suivre les processus d'approbation ;
- Conseiller les Coordonnateurs nationaux pour l'exécution du projet, afin de garantir l'achèvement des tâches du projet et la qualité de leur exécution dans chacun des six pays du projet ;
- Veiller à une liaison efficace et au maintien d'une bonne communication entre les partenaires régionaux et d'autres personnes concernées, y compris pour l'obtention de financements complémentaires provenant de partenaires et donateurs ;
- Préparer et contrôler le processus des contrats avec les partenaires régionaux ;
- Organiser les réunions du comité technique régional du projet (CTR), les ateliers régionaux et d'autres activités inter-pays, en étroite collaboration avec les Coordonnateurs nationaux du projet et en consultation avec les membres du CRT et en considérant la rotation des événements régionaux entre les pays du projet ;
- Ordonner les dépenses et suivre la gestion financière et administrative (comptabilité, courrier et autres actes administratifs) ;
- Veiller à la diffusion de la documentation appropriée et communiquer aux unités UGP et aux partenaires les expériences acquises dans d'autres projets ;
- Exposer succinctement les résultats positifs obtenus, préparer et distribuer les rapports, communiquer les instructions sur les bonnes façons de procéder et les approches et mécanismes de promotion, pour leur diffusion sur une plus grande échelle ainsi que leur utilisation dans d'autres contextes similaires ;
- Assurer la cohérence du projet avec le dispositif du CILSS : (i) Prise en compte et information des parties prenantes des orientations du CILSS sur toutes questions pouvant concerner le projet ; (ii) Compte rendu régulier de l'avancement du projet au management du CILSS et à son Conseil de ministre ; (iv) cohérence avec le programme maîtrise de l'eau ; (v) veiller à la prise en compte des résultats du PARIIS dans le système global de suivi évaluation et la communication du CILSS ;
- Renforcer et mener en lien avec le Coordonnateur du PRA/ME et le Secrétaire Exécutif du CILSS les actions de Plaidoyer auprès des Etats et des partenaires financiers et/ou techniques intéressés ;

- Rédiger en temps voulu les rapports d'activité et d'avancement, à soumettre à la Banque Mondiale et assurer la diffusion des rapports intérimaires, des minutes, des documents techniques, des rapports d'atelier, une fois que ces documents auront été approuvés ;
- S'assurer de la conservation de la documentation du projet et de celle des aspects financiers des opérations.



II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE :

Le Coordonnateur régional du PARIIS/SIIP recherché devra :

- Avoir au minimum un BAC +5 dans une discipline technique telle que génie rural, agronomie, agriculture, hydraulique agricole, agroéconomie ou assimilés ;
- Avoir une expérience professionnelle totale cumulée d'au moins douze (12) ans ;
- Avoir une expérience d'au moins 8 (huit) ans comme responsable de la mise en œuvre de projets complexes impliquant de nombreux intervenants, sur financement extérieur de bailleurs de fonds internationaux, avec une équipe pluridisciplinaire à gérer ;
- Avoir une expérience pratique d'au moins cinq (5) ans dans la conduite, la conception, l'évaluation, ou la supervision de projets comprenant de l'agriculture irriguée en milieu rural en Afrique ;
- Avoir de solides capacités de gestion, y compris en ce qui concerne le pilotage stratégique et la planification, le suivi-évaluation, la supervision technique, le management d'équipe ; la maîtrise d'outils, des formations spécifiques en lien avec ces domaines d'activités sont des atouts ;
- Avoir, à travers l'expérience professionnelle, interagi avec une variété d'organisations de plusieurs niveaux dont, potentiellement : ministères, bailleurs de fond, secteur privé dont bureaux d'études, ONGs, et organisations communautaires de base) ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'anticipation, d'analyse ;
- Démontrer des capacités humaines nécessaires à la conduite d'une équipe (clarté, habilité à déléguer, communication efficiente) ;
- Avoir une pratique de préparation de plans de travaux et budget annuels et du rapportage, notamment sous la forme de tableaux de bord ;
- Maîtriser parfaitement les outils informatiques suivants (word, excel, internet) ;
- Avoir une parfaite maîtrise du Français (oral et écrit).

Sera considéré comme un atout :

- Avoir une expérience de membre / responsable d'équipe projet incluant du renforcement des institutions ;
- Avoir une connaissance de l'anglais au moins lu ;
- Avoir une expérience au sein d'une équipe projet responsable de la mise en œuvre de programmes financés par des bailleurs multilatéraux dans le domaine du développement rural.

III. AUTRES CONDITIONS

Le Coordonnateur sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014).

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu : le (la) candidat(e) doit être âgé(e) de 50 ans au plus lors du premier recrutement au CILSS ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité : le (la) candidat(e) doit avoir la nationalité d'un Etat membre du CILSS ;
- Les adresses de trois(3) personnes de référence.

I. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé au Service Courrier du Secrétariat Exécutif du CILSS ou par courrier postal à l'adresse 03 BP. 7049 OUAGADOUGOU 03 – BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 37 41 25/26 ou 25 49 96 00 – Fax : (+226) 25 37 41 32 en précisant le titre du poste suivi de la mention «**à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**» ou par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutements@cilss.int au plus tard le **08 février 2019**.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les termes de référence des postes disponibles sur la plateforme de recrutement du CILSS <http://erecrutements.cilss.int>

Ouagadougou, le 10 janvier 2019

Le Secrétaire Exécutif

Djimié Adoum, Ph.D.

